



licenciement pour refus de mutation

Par **legeck**, le **17/06/2009** à **15:34**

Bonjour,

actuellement dans une entreprise de transport comme chauffeur PL.

Ma prise de poste est a Dijon, mais je depend de l'agence de St priest. J'aurai un an de boite le 21 juillet.

Le jeudi 4 juin mon chef d'agence me dit qu'il souhaite me parler le lendemain a 14H.

Le vendredi 5 juin il arrive avec la responsable RH.

Il m'annonce que ma tournée est mute a Cuisery (80km de chez moi) au 1er juillet.

Il me propose une mutation labas, soit en cas de refus de ma part, un licenciement pour faute lourde avec accord transactinuel (2200e de prime)

Le lundi 8, je me rend a l'inspection du travail ou la personne me conseil de contester la close de mobilite car elle ne stipule pas la zone d'application geographique.

Le mercredi 10 je poste un recommande avec AR pour leur expliquer ma position.

Le samedi 13 je vai cherche un recomande de leur part (objet: convocation a entretien) pour une convocation le lundi 22 a 14H.

Qu'en pensez vous?

Avez vous des conseilles?

Cordialement.